



TERME DE REFERENCE POUR LA SELECTION D'UN/ UNE CONSULTANT(E).

DANS LE CADRE DU PROGRAMME

« Projet ARC : Amélioration des Ressources et des Capacités »

Consultation N° 01-2025.

A l'attention de :

Date et lieu de rédaction : Agadir le :13-03-2025



Financé par
l'Union européenne



1. INTRODUCTION GÉNÉRALE DU PORTEUR DE PROJET

L'Association Voix de Femmes Marocaines (AVFM) est une organisation à but non lucratif, enregistrée légalement le 10 juin 2007. Elle œuvre dans la défense et la promotion des droits des femmes et des enfants, en s'inscrivant dans une démarche globale de protection des droits humains. Sa mission est de lutter pour la reconnaissance et le respect des droits des femmes et des enfants, en accord avec les normes et conventions internationales.

2. CONTEXTE DU PROJET

Dans le cadre du projet "**ARC : Amélioration des Ressources et des Capacités**", financé par l'Union européenne, l'AVFM a pour objectif de renforcer ses capacités organisationnelles et stratégiques afin de mieux structurer ses interventions. Le projet s'articule autour des quatre domaines thématiques suivants :

- Handicap
- Protection de l'enfance
- Accès à la justice
- Droits des femmes

L'objectif global est de permettre à l'AVFM de mieux se structurer et de renforcer ses capacités pour qu'elle puisse jouer un rôle plus stratégique dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques relatives à ces thématiques.

3. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Objectif principal :

- Élaborer un **plan stratégique** pour l'AVFM afin de renforcer ses capacités organisationnelles et de garantir la mise en œuvre efficace de ses actions dans le domaine des droits des femmes et des enfants.

Objectifs spécifiques :

1. **Analyser** les forces, faiblesses et besoins de l'AVFM en termes de gouvernance, stratégie et ressources.
2. **Faciliter** des ateliers de consultation avec les membres de l'association pour identifier les priorités stratégiques et opérationnelles.
3. **Rédiger** un plan stratégique clair, réaliste et opérationnel pour la période 2025-2030.
4. **Fournir** des recommandations sur le processus de mise en œuvre du plan stratégique, en particulier sur le suivi et l'évaluation.





Financé par
l'Union européenne



4. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS DU CONSULTANT

Le consultant devra réaliser les activités suivantes :

1. Analyse préliminaire :

- Analyser le contexte interne et externe de l'AVFM.
- Identifier les enjeux stratégiques à court et moyen terme en lien avec les thématiques d'intervention du projet.

2. Ateliers participatifs :

- Organiser et animer des sessions de travail et des ateliers participatifs avec le personnel et les organes de direction de l'AVFM.
- Collecter les informations relatives aux priorités et attentes de l'association pour élaborer un plan stratégique aligné avec ses capacités.

3. Élaboration du plan stratégique :

- Proposer une vision stratégique à long terme pour l'AVFM.
- Définir des objectifs stratégiques, des actions prioritaires, des indicateurs de performance et des mécanismes de suivi.
- Intégrer dans le plan des recommandations pour renforcer la gouvernance, la gestion des ressources humaines et la gestion financière.

4. Rédaction du rapport final :

- Fournir un rapport détaillé incluant le plan stratégique complet avec les éléments suivants :
 - Objectifs stratégiques
 - Plan d'action détaillé
 - Chronogramme de mise en œuvre
 - Proposition de mécanismes de suivi et d'évaluation

5. Présentation des résultats :

- Présenter le plan stratégique et les recommandations lors d'une session de restitution auprès des parties prenantes de l'AVFM.

5. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables suivants sont attendus à la fin de la mission :

1. **Rapport de diagnostic stratégique** (Phase 1) : Analyse de la situation actuelle, des forces, faiblesses et besoins de l'AVFM.
2. **Plan stratégique** (Phase 2) : Document complet avec les objectifs, actions, chronogramme et mécanismes de suivi et d'évaluation.
3. **Présentation des résultats** : Présentation finale du plan stratégique devant les parties prenantes (internes et externes).





Financé par
l'Union européenne



6. QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES POUR LE CONSULTANT

Le consultant devra remplir les conditions suivantes :

1. Qualifications académiques et professionnelles :

- Diplôme de niveau master ou supérieur en gestion stratégique, sciences sociales, ou dans un domaine lié aux droits humains, à la gestion des OSC ou au développement.

2. Expérience professionnelle :

- Minimum de 5 ans d'expérience dans l'élaboration de plans stratégiques pour des organisations à but non lucratif.
- Expertise dans le domaine des droits des femmes, de la protection de l'enfance, de l'accès à la justice, ou du handicap est fortement souhaitée.
- Expérience en facilitation d'ateliers participatifs et en gestion de projets de renforcement des capacités.

3. Compétences spécifiques :

- Solides compétences en gestion de projets et en gestion stratégique.
- Bonne capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.
- Maîtrise des outils de suivi et d'évaluation des projets.
- Excellente capacité de communication orale et écrite en français (la connaissance de l'arabe est un atout).

7. DÉLAIS ET DURÉE DE LA MISSION

- **Durée de la mission** : 2 mois.
- **Date de début de la mission** : Dès la signature du contrat, prévue pour avril 2025.
- **Date de soumission des livrables** : Le rapport final du plan stratégique devra être soumis au plus tard début juin 2025.

8. MODALITÉS DE REMUNERATION ET SOUMISSION DE PROPOSITIONS

Le consultant devra soumettre une **proposition technique** et une **proposition financière**, comprenant :

1. **Proposition technique** : Méthodologie détaillée pour la réalisation de la mission, y compris les outils et méthodes utilisés pour l'analyse et l'élaboration du plan stratégique.
2. **Proposition financière** : Budget détaillé, incluant les honoraires, les frais de transport, de logistique et tout autre coût lié à la mission.

Contenu du dossier de consultation :

- La lettre de consultation signé et accusée à la date de réception ;
- La note méthodologique incluant la démarche, la vision de la mission et le chronogramme proposé.
- L'offre financière détaillée pour ;
- Les référencements et/ou toutes autres attestations démontrant une expérience relative à cette thématique ou autres thématique connexe.





Financé par
l'Union européenne



- Le CV du consultant(e) ;
- Le CV de tous autres prestataires/consultant(e)s qui feras part de cette étude ;

9. CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection sera basée sur les critères suivants :

1. **Approche méthodologique** et adéquation avec les objectifs du projet.
2. **Expérience et expertise** du consultant dans des missions similaires.
3. **Proposition financière compétitive.**

10. Dépôt des offres :

Les candidat(e)s doivent envoyer leur dossier de candidature :

- Par mail en indiquant dans l'objet sur l'adresse suivante: voix.femmes.maroc@gmail.com .
- Ou l'envoyé par poste avec l'accusé de réception ou remise en main propre contre récépissé à l'adresse suivante : [l'association v o i x d e f e m m e s m a r o c a i n e s , i m m e u b l e a f e r n i b 1 p o r t e 4 a p p a r t e m e n t 1 1 1 q u a r t i e r r i a d s a l a m a g a d i r .](#)
- Ou le remettre en main propre contre récépissé à l'adresse ci-dessus.
- **A noté que les offres seront examinées par un comité de sélection ;**

11. Date limite de réception des offres :

Les candidat(e)s doivent envoyer leur dossier de candidature au plus tard le **03 avril 2025** à 15h30

12. Renseignements et informations supplémentaires :

- A noté que le/la consultant/e peut faire appel (sous sa propre responsabilité financière et juridique) à toute autre prestataire qui peuvent contribuer à garantir une meilleure qualité de la formation.
- Pour toutes autres informations concernant ce terme de référence, veuillez nous contacter durant toutes la semaine de 09h30 jusqu'à 15h30 via notre boite email (voix.femmes.compas@gmail.com) ou bien en appelant le chargée du projet Mr Hassan ait aaddi sur le +212-6-67-61-96-25 ou +212-5-28-21-55-17.

